

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit comparé**, pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Monsieur	ALLAND, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BARANGER, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BLANC, François	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DRAGO, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBOUT, Edouard	Professeur des universités (PR)
Monsieur	EPRON, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	FASSASSI, Idris	Professeur des universités (PR)
Madame	GORE, Marie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEROY, Guillaume	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MAURY, Maxime	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	PICOD, Fabrice	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur FASSASSI, Idris, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 7 novembre 2024

Stéphane Braconnier

